

EXEMPLE DE REVITALISATION DE L'HABITAT POUR LE SONNEUR À VENTRE JAUNE DANS LE CHABLAIS VALAISAN : SUIVI DU SUCCÈS DES MESURES

Flavio ZANINI ^{1, 2} & Nicolas DULEX ¹

¹Drosera écologie appliquée SA, ² Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse (KARCH)

Colloque Biodiversité, une histoire qui nous lie, 6-7 novembre 2025, Sion



CONTEXTE

Réaffectation de la décharge du Châtelet

Le site de reproduction de batraciens d'importance nationale du Châtelet (IBN VS120), situé au Bouveret sur la Commune de Port-Valais, se trouve en partie dans l'ancienne décharge du Châtelet, propriété de SATOM SA. En vue de la reprise de l'exploitation de la décharge en 2018, de nouveaux milieux humides ont été créés à l'extérieur de celle-ci, afin de relocaliser l'ensemble des amphibiens présents avant le début des travaux.

Le sonneur à ventre jaune

Parmi les espèces présentes figure le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), un amphibien menacé de disparition (VU, OFEV 2023), principalement en raison du manque de sites de reproduction adaptés et de l'isolement des populations (Mermoud et al., 2010). Cette espèce se distingue par sa préférence pour des milieux pionniers et temporaires, constitués de nombreux petits plans d'eau peu profonds et tempérés.



Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

MESURES RÉALISÉES

De nouveaux biotopes

Les mesures menées ont conduit à la création d'un nouveau réseau d'une vingtaine de mares bâchées, permanentes ou temporaires, réparties sur onze stations distinctes et dotées de structures refuges telles que des pierriers semi-immergés et des tas de bois mort; 14 mares ont été aménagées en 2018 par SATOM SA, puis 8 mares supplémentaires ont été créées en 2022 par la Fondation Chablais Nature.

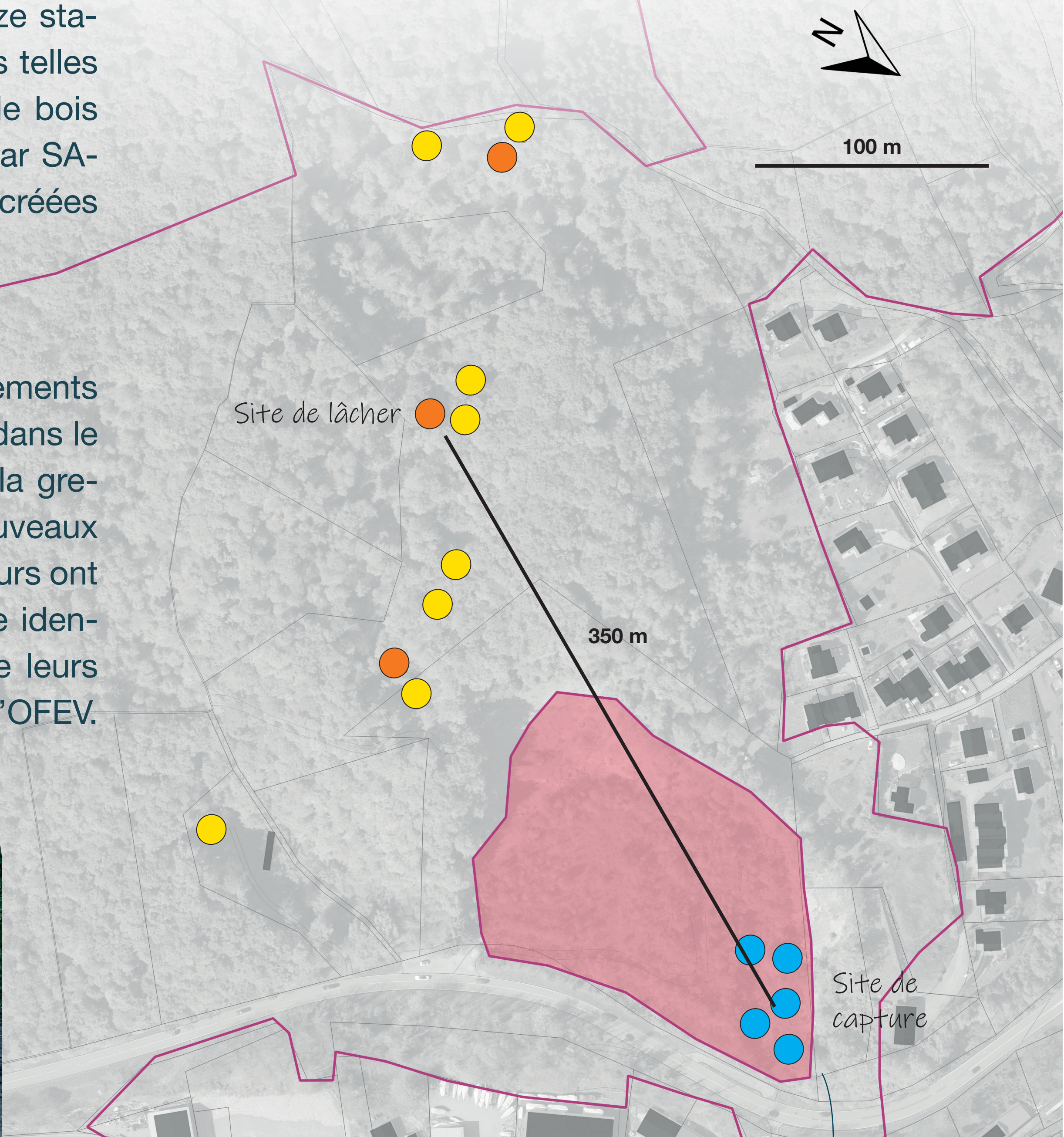
Translocations

Depuis la mise en place des premiers aménagements en 2018, l'ensemble des amphibiens présents dans le périmètre de la décharge — à l'exception de la grenouille rieuse — ont été transloqués vers les nouveaux habitats entre mars et juin. Le ventre des sonneurs ont été systématiquement photographiés pour une identification individuelle grâce au motif unique de leurs taches. Le protocole a été validé par le SFNP et l'OFEV.



Nouveaux aménagements réalisés en 2018 au Châtelet (Port-Valais)

- Périmètre A (habitat aquatique) de l'IBN
- Périmètre B (habitat terrestre) de l'IBN
- Nouvelle mare temporaire
- Nouvelle mare permanente
- Mare existante dans le périmètre A de l'IBN

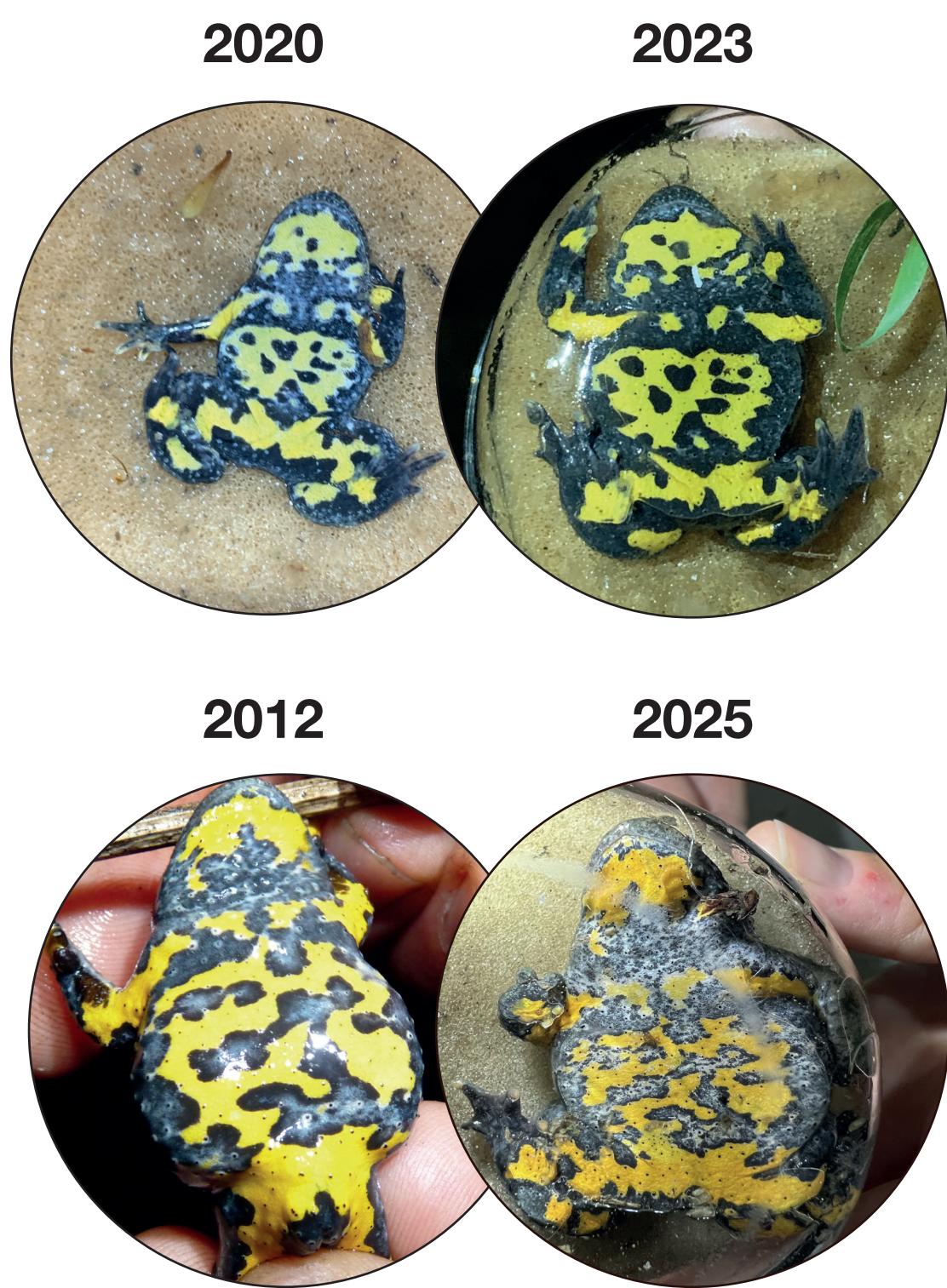
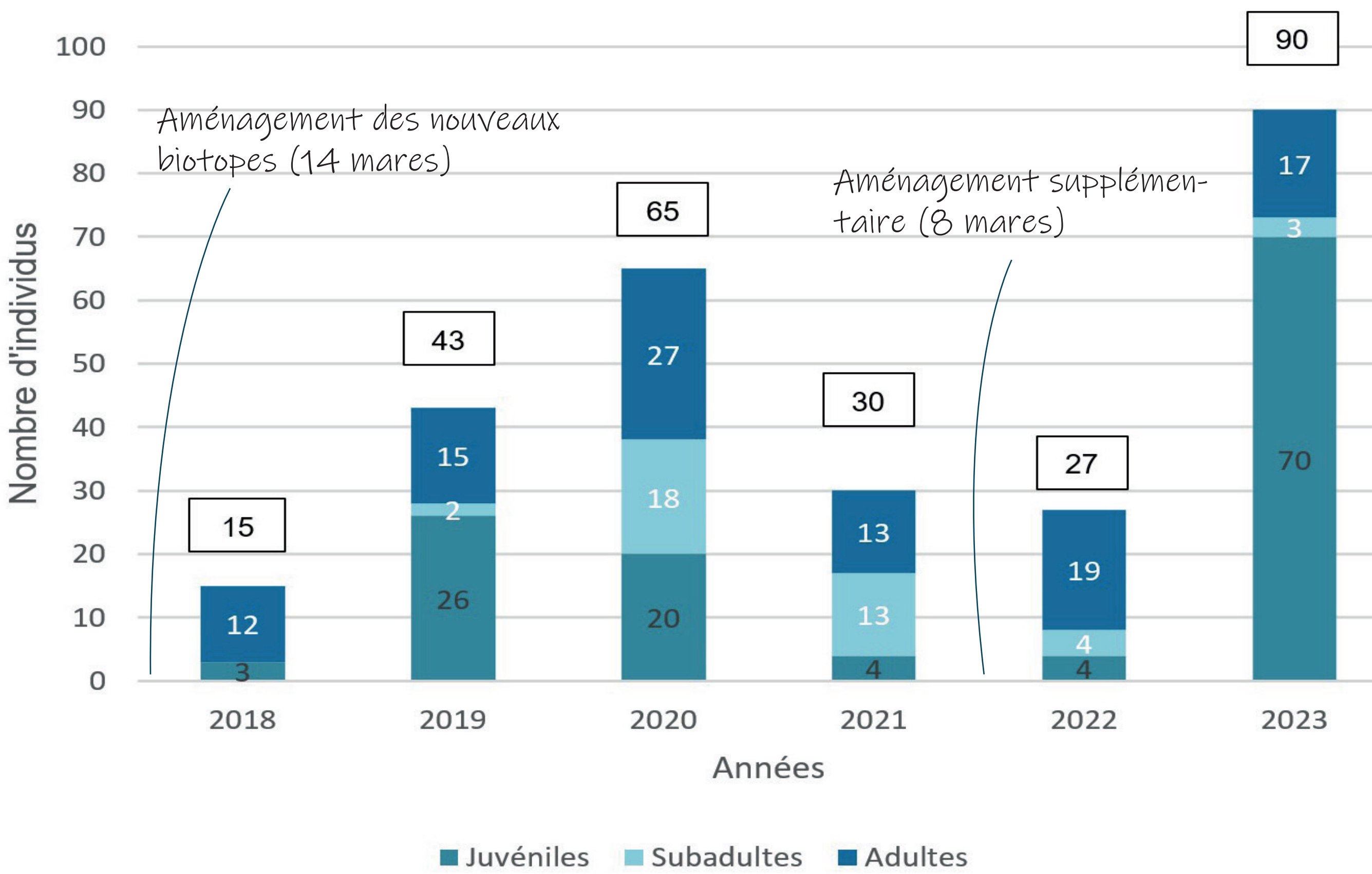


Au cours du suivi d'efficacité, quelques cas de homing ont été observés.

SUIVI D'EFFICACITÉ

Un biomonitoring a été mis en place afin de suivre l'évolution de la population de sonneur à ventre jaune dans le site de substitution, de mesurer l'efficacité des nouveaux aménagements et vérifier le bon renouvellement de la population (juvéniles, subadultes, adultes). L'estimation du nombre d'individus (nombre effectif capturé) a été évalué par capture-recapture.

Les résultats montrent une évolution rapide de la reproduction un an après l'aménagement de nouveaux biotopes. On constate également une augmentation légère du nombre d'adultes résidents sur 5 ans. Une analyse fine des résultats (taille de population par capture-recapture, turn-over, migration entre les biotopes, homing, etc.) est en cours (Drosera SA, 2023).



Photographies de deux individus de sonneur à ventre jaune prises à plusieurs années d'intervalle.

CONCLUSION

Le suivi d'efficacité sur 5 ans nous montre que le sonneur à ventre jaune peut être très réactif lorsqu'il dispose de nouveaux aménagements adéquats encore pionniers, ce qui concorde entièrement avec les connaissances actuelles sur l'écologie de l'espèce. L'adoption des nouveaux aménagements par les adultes est un succès qui démontre qu'un tel protocole peut être reproduit dans le cadre de projets similaires. Le homing est un phénomène observé, mais en proportion moindre.

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Satom SA, la Fondation Chablais Nature, le triage forestier du Haut-Lac, le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) et le Service conseil de l'OFEV, pour l'appui financier, l'accompagnement technique pour la mise en place des mesures et le suivi d'efficacité.

RÉFÉRENCES

- Drosera SA. 2024. Site IBN du Châtelet VS120 - Compte rendu des translocations 2023.
- OFEV. 2023. Liste des amphibiens menacés de Suisse 2023.
- Mermoud et al. 2010. Notice pratique pour la conservation du sonneur à ventre jaune

Le KARCH

Le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (karch) est le service de conseil herpétologique de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

